

Turcs et turqueries

(xvi^e-xviii^e siècles)

I Faruk Bilici – 979-10-231-2207-7,





L'étude des relations diplomatiques et des récits de voyageurs du XVI^e au XVIII^e siècle atteste la réalité de regards croisés entre deux civilisations, l'Occident chrétien et l'empire du « Turc ». L'esquisse d'une Europe ottomane naît de ce dialogue.

Dans le même temps, les textes, mais aussi les divertissements nobiliaires et les spectacles publics – opéras, ballets, théâtres de la foire –, reflets d'un imaginaire collectif, dessinent l'image d'un Turc à l'européenne.

Couverture :

[Gian Giacomo del Conte ?], *Federico Gazino*, dessin, Venise, Fondation Querini-Stampalia, Ms cod. cl. VIII, fol. 20r° (cliché de Guy Le Thiec, avec l'aimable autorisation de la Fondazione Querini-Stampalia)

ISBN 978-2-84050-620-1



9 782840 506201

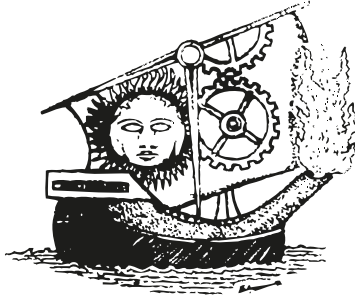
SODIS
F138-477



12 €



TURCS ET TURQUERIES (XVI^e-XVIII^e SIÈCLES)



Bulletin de l'Association des historiens modernistes
des universités françaises
dirigé par Lucien Bély

Turcs et turqueries

XVI-XVIII^e siècles

Préface de Lucien Bély



Les PUPS, désormais SUP, sont un service général
de la faculté des Lettres de Sorbonne Université.

© Presses de l'université Paris-Sorbonne, 2009
© Sorbonne Université Presses, 2022

ISBN papier : 978-2-84050-620-1
PDF complet – 979-10-231-2203-9

TIRÉS À PART EN PDF :

Préface – 979-10-231-2204-6

Introduction – 979-10-231-2205-3

I Elisabetta Borromeo – 979-10-231-2206-0

I Faruk Bilici – 979-10-231-2207-7

I Géraud Poumarède – 979-10-231-2208-4

I Frédéric Hitzel – 979-10-231-2209-1

II Guy Le Thiec – 979-10-231-2210-7

II Alexandra Merle – 979-10-231-2211-4

II Françoise Dartois-Laperyre – 979-10-231-2212-1

Mise en page (2009) : Lettres d'Or
Version numérique (2022) : Emmanuel Marc Dubois/3d2s

SUP

Maison de la Recherche

Sorbonne Université

28, rue Serpente

75006 Paris

tél. : (33)(0)1 53 10 57 60

sup@sorbonne-universite.fr

sup.sorbonne-universite.fr

I

**L'Occident chrétien
à la découverte
de l'empire du « Turc »**

LES RELATIONS FRANCO-OTTOMANES
AU XVII^e SIÈCLE
RÉALISME POLITIQUE ET IDÉOLOGIE DE CROISADE

Faruk Bilici

Institut national des langues et civilisations orientales

De Henri IV jusqu'à la fin du xvii^e siècle, deux politiques françaises coexistent vis-à-vis de l'Empire ottoman : l'une officielle, dictée par la « raison d'État », l'autre plus ou moins secrète, cachée, exprimée ça et là par des personnalités diplomatiques, militaires ou religieuses à peine « autorisées ». Ces politiques contradictoires se manifestent d'un côté, dans des professions de foi amicales, par des relations commerciales et culturelles, de l'autre par la participation plus ou moins clandestine des contingents français aux côtés des puissances en guerre avec l'Empire ottoman.

Ces idéologies transparaissent aussi à travers ouvrages, journaux, pamphlets, poèmes, mais aussi projets de croisade. À défaut de pouvoir accéder à l'héritage de Charlemagne en Europe, Louis XIII et surtout Louis XIV cultivent l'idée de « rétablir » l'Empire français d'Orient. Les mythes messianiques judéo-chrétiens sont remis au goût du jour, de nouvelles généalogies sont élaborées, des études et des publications byzantines connaissent un regain d'activité sans précédent. Prédicateurs, diplomates, voyageurs, polémistes, juristes et intellectuels forgent l'idée d'une « destinée orientale » de la France¹, ne cessent de « découvrir » dans l'Ancien et dans le Nouveau Testament des prophéties désignant le roi de France comme le « dernier roi sauveur », tandis que d'autres établissent des arbres généalogiques, montrant des « liens directs » entre les rois de France et les empereurs byzantins. De Savary de Brèves, ambassadeur à Constantinople, en passant par le Père Joseph, ce moine politique, ou

1 Géraud Poumarède, *Pour en finir avec la Croisade. Mythes et réalités de la lutte contre les Turcs aux xvi^e et xvii^e siècles*, Paris, PUF, 2004, p. 104-129 (pages intéressantes sur « la destinée orientale de la Monarchie française »).

encore par le philosophe Leibniz, nombreux sont ceux qui élaborent des projets pour réaliser ces rêves.

Schématiquement, certains auteurs proposent d'organiser une puissante flotte qui franchirait les Dardanelles pour venir bombarder et brûler la capitale ottomane ; d'autres veulent commencer la conquête par l'Égypte pour affamer ainsi Istanbul et l'obliger à se rendre. Toutes sortes de fins funestes sont prévues pour les Turcs : les plus tolérants leur réservent une conversion générale au christianisme, les autres l'exil dans les « déserts » et leur dispersion à travers le monde, enfin, les moins cléments préconisent une élimination totale en les passant par les armes².

Après le second échec turc devant Vienne en 1683, ces projets deviennent de plus en plus concrets et pressants. Les missions d'exploration maritimes, cartographiques, politiques et militaires dans tous les points importants de l'Empire se multiplient, surtout à partir de 1685, afin de « faire des descentes » à Istanbul à travers le détroit des Dardanelles, mais aussi dans d'autres parties névralgiques de l'Empire, en Grèce, en Égypte, en passant par les côtes libanaises, syriennes, palestiniennes et chypriotes. La France est conduite ainsi à repenser la configuration de l'Europe orientale et du Moyen-Orient. Elle participe aussi en quelque sorte au partage de l'Empire ottoman en bombardant les ports maghrébins ottomans.

L'histoire des relations franco-ottomanes, loin d'être linéaire, présente donc de multiples facettes : diplomatique, économique, culturelle et religieuse. Les deux puissances sont impliquées étroitement dans les affaires méditerranéennes, comme dans les affaires européennes. Alors que la France est dans une position d'expansion économique, politique, militaire, scientifique et artistique, l'Empire ottoman marque le pas, hésite, doute, se redresse parfois, mais l'échec du second siège de Vienne est pour lui le début d'une longue période de convulsions et de tourmentes. La France est en voie de devenir une puissance mondiale, la Porte se replie sur elle-même.

Aussi, réalisme politique, ambitions à moyen et long terme, fabuleux projets, utopies et fantasmes rendent-ils les rapports de la monarchie française avec l'Empire ottoman au XVII^e siècle particulièrement complexes et instructifs. De Henri IV à Louis XIV, inspirée par des raisons géostratégiques, la monarchie française cherche à maintenir ses liens amicaux avec les Ottomans dont vont découler d'heureuses conséquences commerciales. Dans le même temps, elle cherche à apporter et de manière

2 Pour tous ces problèmes voir Faruk Bilici, *Louis XIV et son projet de conquête d'Istanbul / XIV. Louis ve Istanbul'u Fetih Tasarısı*, Ankara, Türk Tarih Kurumu, 2004.

plus ou moins occulte, un soutien aux princes chrétiens d'Autriche, de Venise, de Malte et du Saint-Siège confrontés sur le terrain à l'armée ottomane et notamment durant le siège de Candie. Elle les soutiendra encore lors des affrontements en Europe centrale qui mènent au siège de Vienne et signent l'échec de l'Empire ottoman ; luttera contre les corsaires barbaresques en Méditerranée occidentale et bombardera épisodiquement les côtes maghrébines alors qu'elle demande l'amélioration des capitulations. Le sultan ferme souvent les yeux, mais montre parfois un mécontentement dont l'ambassadeur de France à Constantinople fait les frais.

Ce sont ces rapports complexes, et en réalité inégaux, que nous tenterons d'analyser dans cette étude.

UNE HISTOIRE CHAOTIQUE

De retour en France, en 1606, Savary de Brèves (1560-1628), ambassadeur auprès de la Sublime Porte, justifiait « l'alliance » franco-ottomane en observant que :

Le trafic s'y établit d'une telle façon qu'à peine nous en pouvons-nous passer, et eux, au contraire, n'ont aucun besoin de nous ; car il est très notoire qu'il y a plus de mille vaisseaux sur la côte de Provence et du Languedoc qui trafiquent dans l'étendue de l'empire du Turc, et, par ce moyen, s'enrichissent non seulement eux mêmes, mais encore beaucoup de contrées de la France qui en reçoivent utilité³.

De Brève estimait à juste titre non seulement que cette « alliance » était nécessaire pour les sujets français, mais aussi qu'elle permettait aux marchands espagnols, italiens, flamands, et généralement aux ressortissants des nations chrétiennes, de « trafiquer » dans l'Empire ottoman « avec la même liberté qu'ont les Français » ; il pouvait dire ainsi :

Ce que nos rois ont particulièrement chéri, pour témoigner à tous les princes de l'Europe qu'ils ne conservent pas cette amitié pour leur intérêt particulier ni celui de leurs sujets, mais encore pour le bien universel de la chrétienté, laquelle, par ce moyen, s'approprie non seulement les marchandises qui se peuvent recouvrer dans leur empire, mais aussi tous ceux qui croit dans l'Asie, l'Afrique et même aux Indes orientales, que l'on trouve chez eux [les Turcs] abondamment, par la commodité de la Mer Rouge, qui porte à l'Égypte tout ce que l'Afrique et les Indes orientales ont de meilleur ; et l'Euphrate, d'autre part, chargé des richesses de l'Asie, les rend proche d'Alep, principale ville de

3 François Savary Brèves, *Discours sur l'alliance qu'a le roy avec le Grand Seigneur et de l'utilité qu'elle apporte à la chrestienté*, (s.l.n.d.), 22 p.

la Syrie, où les marchands français et ceux qui veulent arborer notre étendard, en chargent leurs vaisseaux et les distribuent ainsi par toute l'Europe⁴.

De Brève ajoutait à ces considérations que, par cette alliance, on pouvait espérer l'augmentation du nombre de chrétiens dans l'empire turc et causer « la ruine entière de la secte mahométane », étant entendu que le Grand-Seigneur permettait la construction de nombreux monastères aussi bien dans sa capitale que dans les provinces, notamment dans les îles, « tellement que Dieu y est servi avec le même culte et presque pareille liberté que l'on peut faire au milieu de la France », sans parler des chrétiens grecs et arméniens, sujets du sultan, « qui n'ont recours plus assurés et ne cherchent autre protection que le nom puissant de nos rois, qui les met à couvert par le ministère de ses ambassadeurs ».

40

Vers la fin du siècle, on justifiait l'alliance franco-turque avec le même type de considérations :

On parle de l'alliance du Roy avec la Porte, comme si ce Monarque y avoit seul des Ambassadeurs et que son alliance fust d'une autre nature que celle des autres. Il est vray que chacun estant considéré à la Cour des Ottomans selon sa puissance et les Turcs ne regardant tous les Souverains que selon le bien ou le mal qu'ils leur peuvent faire, le Roy y doit estre en grande considération. Joignez à cela que l'alliance des Rois de France est fort ancienne et que pendant un très grand nombre d'années toutes les nations de l'Europe ont eu recours à la bannière de France pour trafiquer dans toute la Turquie... Toute l'Europe n'a pas seulement tiré de grands avantages pour son commerce de l'alliance de nos Rois avec la Porte, mais cette alliance a esté très utile à la Religion depuis le règne de François I^{er}⁵.

Ces justifications dénotent la nature des relations franco-ottomanes et surtout le malaise que la France éprouve dans ce dilemme entre la *realpolitik* et son environnement européen. Cela dit, à aucun moment, la France n'a renoncé sinon à élargir ses privilèges sur le territoire ottoman, du moins à les confirmer. En 1581, les nouvelles capitulations excluaient les Vénitiens de l'obligation de naviguer sous le pavillon français, mais elles donnaient aux ambassadeurs de France la préséance sur ceux de tous

4 *Ibid.*

5 *Ambassade de M. le Comte de Guilleragues et de M. de Girardin auprès le Grand Seigneur, avec plusieurs pièces curieuses tirées des Mémoires de tous les ambassadeurs de France à la Porte, qui font connoistre les avantages que la Religion et tous les Princes de l'Europe ont tiré des Alliances faites par les François avec Sa Hautesse, depuis le règne du Roy, à l'égard de la religion ; ensemble plusieurs descriptions de festes et de cavalcades à la manière des Turcs, qui n'ont point encore été données au Public ainsi que celle des Tentes du Grand Seigneur, Supplément du Mercure Galant d'août 1687, Paris, 1687, p. 4-6.*

les autres rois et princes chrétiens. L'article quatorze exemptait de tous impôts personnels les Français, même mariés, ce qui était une dérogation à la loi musulmane qui assujettissait à la capitation les étrangers mariés dans le pays. Mais l'ambassadeur Germigny (1579-1585) entra en conflit avec la Porte, tandis que son successeur, Savary de Lancosme, fut déclaré fou par le divan, laissant l'ambassadeur britannique gérer les intérêts français dans l'Empire ottoman. Organisé plus rigoureusement après l'obtention des capitulations, en 1580, analogues à celles de la France et surtout après la création de la compagnie privilégiée du Levant (*Levant Company*), en 1581, le commerce anglais supplantait à son tour celui des Français, en créant des comptoirs dans diverses échelles. Les trente-cinq articles des premières capitulations, obtenues malgré les Français, offraient le libre commerce aux sujets de la reine Élisabeth et sous sa propre bannière. Ce « retour des Anglais », puis l'arrivée des Hanséates et des Hollandais, allaient transformer la Méditerranée en un centre du capitalisme anglo-nordique pendant pratiquement tout le long du XVII^e siècle. Dès 1595, selon Braudel, la *Levant Company* dispose de 15 navires et de 790 marins. Elle fréquente Alexandrette, Chypre, Chio, Zante et Alger, transportant essentiellement de l'étain et du plomb, matières nécessaires pour la nouvelle technologie d'artillerie, mais aussi de l'acier, du fer et des draps⁶.

Ainsi les relations franco-turques iront en se dégradant. La période allant de la fin de l'ambassade de François Savary de Brèves, en 1605, jusqu'en 1669, date de la fin de la guerre de Crète et de l'envoi en France de l'ambassadeur ottoman, Süleyman Aga, est une suite de malentendus, de rivalités et de tensions aussi bien en Méditerranée qu'en Europe centrale. Les relations franco-ottomanes subissent les contrecoups de la longue guerre turco-vénitienne en Méditerranée (1645-1669) et de celle qui eut lieu entre l'Empire ottoman et l'Empire germanique (1663-1664). Ainsi les différents bombardements français contre les villes maghrébines, et même contre la ville de Chio (Sakiz) près de la capitale ottomane, ne sont pas seulement des petits accidents de parcours sur cette longue trajectoire d'alliance, mais de réels signaux de rivalités d'intérêts, de mauvaise conscience pour la France et finalement de menaces contre l'Empire ottoman, qui est considéré comme décadent. Naturellement les hommes qui sont au pouvoir dans cette période ont marqué indéniablement ces relations : Henri IV, Murad IV et Richelieu dans la première moitié du siècle, Mazarin, Louis XIV, les Köprülü dans la seconde moitié. Il faut bien tenir compte également de la personnalité et de la conduite

6 Fernand Braudel, *La Méditerranée et le Monde méditerranéen à l'époque de Philippe II*, Paris, Armand Colin, 1976, 2 vol., t. I, p. 557-573.

des ambassadeurs français à la cour ottomane. Sans jamais l'officialiser, l'affrontement est réel entre les deux alliés, soit par d'autres puissances interposées, soit par le Maghreb.

Les objectifs et la méthode de la politique étrangère française, définis par Richelieu, n'avaient pas changé avec Mazarin, élève fidèle du cardinal. Les buts de cette politique étaient d'établir l'hégémonie française en Europe et sa méthode consistait à utiliser les protestants, les pays nordiques, comme la Pologne et la Suède, mais aussi l'Empire ottoman. Cependant cette politique était loin d'être linéaire. Sa marche était déviée régulièrement par les idéologies contradictoires des hommes : Mazarin supportait difficilement une alliance définitive entre la France et l'Empire ottoman, alors que ce dernier était en guerre avec une république italienne ; Colbert était intéressé essentiellement par le développement commercial et visait donc les marchés de matières premières de l'Empire ottoman et les débouchés que cet Empire représentait pour les produits français. Les Köprülü attelés à un redressement, voire à une renaissance de l'Empire, négligèrent les relations avec la France pour mieux s'affirmer en Méditerranée et dans les Balkans, et ceci jusqu'au second siège de Vienne, qui marquera un nouveau resserrement des liens entre deux pays, sans véritablement tourner à une franche cordialité, loin de là.

Depuis que les Anglais et les Hollandais avaient en quelque sorte monopolisé le commerce atlantique, la France redécouvrait les vertus des marchés méditerranéens. Or, ces mêmes Anglais et Hollandais concurrençaient également, et même très sérieusement, les intérêts français en Méditerranée, sans parler des différents conflits et de la course maghrébine. Aussi, alors que le nombre de navires envoyés dans les mers baignées par l'Empire turc atteignaient mille à l'époque de Henri IV, dans la seconde moitié du XVII^e siècle, au moment où les relations étaient les plus tendues entre deux pays, ce chiffre tombait-il à trente vers 1664⁷. La flotte marchande française n'était pas suffisamment protégée, les Marseillais étaient obligés d'utiliser les services des étrangers ou tout simplement de louer des navires de guerre britanniques et hollandais⁸. Dans cette période encore, alors que les Anglais payaient 3 % de droits de douanes, les Français devaient en acquitter 5 %. Malgré ce déséquilibre en faveur des Anglais et des Hollandais, les négociants français devaient poursuivre ce commerce afin de se procurer des matières premières des Indes à travers l'Empire ottoman, mais aussi celles des échelles ottomanes. Mais, c'est surtout entre l'Empire ottoman et la France que l'échange était

7 Ernest Lavisse, *Louis XIV*, Paris, Taillandier, 1978, p. 248.

8 *Ibid.*, p. 249.

inégal : le premier se contentait d'exporter ou de réexporter des matières premières et percevaient des taxes douanières, alors que la seconde écoulait de plus en plus de marchandises à forte valeur ajoutée. C'est sur l'argument d'augmenter les revenus de droits douanes que le roi de France s'appuie pour améliorer les relations franco-turques. Les instructions que Louis XIV donne, en 1665, à l'ambassadeur Denis de La Haye, fils du précédent ambassadeur auprès de Mehmed IV, résument cette situation :

En bien réglant et facilitant le commerce des François, il est certain que les douanes du Grand Seigneur [tirent des profits encore plus grands], veu que les François ont intérêt d'attirer toutes les marchandises des Indes par ses Etats pour les débiter ensuite dans la France et dans tous les royaumes circonvoisins, au lieu que les Anglois et Hollandois ont intérêt de diminuer pour ainsy dire la traite de toutes les marchandises par les Etats du Grand Seigneur pour conserver le grand profit qu'ils font par le moyen de leurs compagnies des Indes orientales⁹.

Autrement dit, la concurrence franco-turque en Méditerranée ne s'opère pas tout à fait pour les mêmes raisons. Les Ottomans ont pour but d'assurer la sécurité politique et commerciale sur les deux rives de la Méditerranée dans un espace immense, alors que les Français tentent d'augmenter le volume de leur commerce international et d'accroître ainsi la richesse nationale. Au fur et à mesure que les ambassadeurs se succèdent, cette concurrence tourne en faveur de la France, dans la mesure où chaque nouvelle mission diplomatique envoyée à Istanbul a pour objectif principal d'obtenir de nouveaux privilèges. Ainsi, la stratégie consiste à instaurer les anciens privilèges comme des droits acquis et à obtenir les mêmes avantages, que ceux des nations concurrentes, voire plus encore. On constate en effet qu'à partir de 1673, date à laquelle les relations franco-turques se sont « normalisées », les capitulations ne sont plus tout à fait des privilèges accordés, mais des droits obtenus. La modification du concept sera mieux exprimée dans les instructions données au marquis de Bonnac, en 1716, lorsqu'il fut envoyé à Istanbul un an après la mort de Louis XIV :

Comme l'expérience a fait connoître que pendant le règne précédent, il n'est point arrivé de nouvel ambassadeur de France à la Porte qui n'en ait obtenu quelque grâce singulière en considération de l'ancienne alliance, le dit sieur de Bonnac s'emploiera de son mieux pour faire rétablir la nation en possession de quelques uns de ces privilèges, qui lui étoient attribués à l'exclusion des autres de la chrestienté, ou du moins pour lui en faire accorder quelque autre

9 Pierre Duparc, *Recueil des instructions données aux ambassadeurs et ministres des France*, t. XXIX, *Turquie*, Paris, CNRS Éditions, 1969, p. 31.

dont elle n'a pas encore joui et qui la distingueroit des autres, tel que serait une diminution de droits de douane, quand elle ne serait que d'un demi pour cent ou chose équivalente¹⁰.

44 Cependant, le processus d'accumulation de privilèges n'est pas permanent, et il subit des perturbations, notamment au XVII^e siècle. L'expédition lancée contre la Crète en 1645, qui ouvrit une longue période de conflit turco-vénitien, altéra considérablement les relations franco-turques. Le dilemme pour la France était désormais de choisir entre, soit une véritable résistance contre l'Empire ottoman en s'alliant à Venise et au pape, soit la préservation de ses intérêts commerciaux, religieux et politiques. Mais elle ne choisit ni l'une ni l'autre, préférant miser sur l'ambiguïté, le mauvais réseau de renseignement ottoman et les grandes distances. Après les traités des Pyrénées (1649-1650), si Mazarin proposa aux Espagnols une action commune contre les Turcs, ses partenaires refusèrent. L'ancien confident et ambassadeur du pape en France pensait bien secrètement « supprimer la force turque », mais la « raison d'État », qui commandait les intérêts supérieurs de la France, empêchait d'entreprendre une guerre de croisade contre les Ottomans. En revanche, il aida les Vénitiens d'abord financièrement, puis militairement. Dans les années 1660, les deux pays étaient en quelque sorte en guerre latente en Méditerranée, chacun se cachant derrière ses alliés : le pape, Malte et Venise pour l'un, les Régences barbaresques pour l'autre.

ALLIANCE OU CONFLITS ?

On sait qu'après l'arrivée au pouvoir de Köprülü Mehmed Pacha (1656), le redressement visible à tout point de vue dans la politique ottomane a plongé dans l'inquiétude toute l'Europe. Le grand-vizir voulait non seulement terminer le plus rapidement possible la guerre turco-vénitienne, mais il entendait également rehausser notablement l'image de la politique extérieure de l'Empire. Il semble que Mazarin n'ait pas apprécié à sa juste valeur cette modification dans la politique ottomane. D'un côté, il déclarait à qui voulait l'entendre de ne jamais avoir eu ni de relations ni de négociations avec le sultan, et de l'autre, il aidait financièrement les Vénitiens¹¹. En effet, dans une lettre du 20 juin 1658, il annonçait qu'il avait envoyé à la république de Venise 100 000 écus afin qu'elle puisse lutter contre les Turcs¹². Sans aller jusqu'à une rupture avec la Sublime

10 *Ibid.*, p. 245-246.

11 Raymond Darricaud, « Mazarin et l'Empire Ottoman. L'expédition de Candie, 1660 », *Revue d'histoire diplomatique*, 1960, p. 335-355.

12 *Ibid.*, p. 340.

Porte, dès 1646, il autorisait les Vénitiens également à recruter des soldats sur le sol français¹³, tout en donnant des instructions pour armer douze navires en dehors des eaux territoriales françaises pour les envoyer en Crète.

Désormais, de nombreux nobles français prendront place à côté des Vénitiens en Crète. Malgré les appels répétés du pape et de la Sérénissime, et en dépit du comportement humiliant de Köprülü Mehmed Pacha, Mazarin, alors engagé dans la guerre franco-espagnole, ne répondit pas directement à la Porte. Jean de La Haye, seigneur de Vantelet, en poste à Istanbul depuis 1639, était en effet en relations étroites avec les Vénitiens et, sous prétexte de son refus de vouloir dévoiler le contenu d'une lettre chiffrée qu'il avait reçue de Venise, il fut jeté en prison au Château des Sept Tours. Libéré après de longues tractations, il fut emprisonné de nouveau l'année suivante à la suite du détournement par les chevaliers de Malte d'un navire français en provenance d'Égypte et affrété pour le compte du sultan Mehmed IV. Relâché de nouveau, il fut cette fois-ci renvoyé en France. Dans sa lettre adressée à Louis XIV, alors qu'il se trouvait au Temechvar (Timișoara), le grand-vizir Mehmed Pacha expliquait au roi les raisons pour lesquelles l'ambassadeur était emprisonné et la nécessité de le relever de ses fonctions :

Après vous avoir présenté les salutations [...], je ferai savoir que votre ambassadeur envoyé depuis longtemps de votre part à l'heureuse Porte [...], après y avoir résidé plusieurs années, quoi qu'il y fût pour avoir soin des affaires qui regardent la conservation de l'amitié mutuelle et le bien du commerce et du négoce des marchands, vos sujets, il a néanmoins fait des actions offensantes et contraires à cette amitié et aux capitulations par l'intelligence et par le commerce continuel de nouvelles qu'il a eu avec les Vénitiens contre les intentions de Sa Hautesse, de sorte que, y ayant eu des lettres interceptées qu'on lui avait adressées sur le refus qu'il a fait d'en déclarer le contenu, le très haut et très puissant empereur, mon maître, l'a fait arrêter en considération de l'amitié et en même temps Sa Hautesse a commandé à ses ministres de vous faire expédier une lettre de sa part pour vous demander l'envoi d'un autre ambassadeur qui soit fidèle et qui par sa prudence et par sa bonne conduite travaille à la conservation de l'amitié et de l'alliance et que cet ancien vous étant renvoyé, il reçoive par votre ordre le châtement de sa faute¹⁴.

On peut dire que les relations franco-turques furent pratiquement interrompues pendant sept ans à partir de 1658. Déjà, lorsque Jean de

13 En général pour le recrutement de soldats pour l'armée de la Sérénissime, voir : Géraud Poumarède, *Pour en finir avec la Croisade*, op. cit., p. 539-548.

14 Archives du ministère des Affaires étrangères, Correspondance politique (*infra* : AMAE, CP), Turquie, vol. 6, 35^r. La traduction de la lettre est datée de 1660.

La Haye était en prison, l'envoi en mission spéciale de Nicolas-François Blondel, ingénieur militaire, et l'intérim du négociant Jean-François Roboli (1660-1665), ne purent contribuer à l'amélioration des relations entre les deux pays. Après la bataille de Saint-Gotthard, qui sera évoquée par la suite, et la paix de Vasvar de 1664, l'ambassade de Denis de La Haye, fils du précédent, n'apporta pas de solution non plus à cette crispation, c'est même tout le contraire qui se produisit : tout le monde savait que Louis XIV l'avait envoyé comme une réponse diplomatique au mauvais traitement que la Porte avait fait subir à son père, et Istanbul l'avait bien perçu de cette manière. Sa première audience avec le grand vizir s'est donc très mal passée : Fazil Ahmet Pacha le traita avec mépris en jetant ses lettres de créance par terre ; de La Haye faillit retourner en France ; après avoir jeté aux pieds du grand-vizir les capitulations, il menaça de retirer tous les Français des Échelles. La diplomatie avait ses limites : alors qu'une véritable guerre non-déclarée se poursuivait en Crète entre la France et la Turquie, il était vain d'espérer une cordialité de façade. En signe de rétorsion contre la France, la Porte accorda même, en 1668, au résident génois, le titre d'ambassadeur, ce qui était considéré en France comme une insulte. Seize ans après, en 1684, la ville de Gênes payera cette arrogance en subissant le bombardement le plus violent de son histoire.

Après le traité des Pyrénées, Mazarin pouvait tourner ses regards vers la Méditerranée. Une correspondance abondante fut engagée entre le pape, Venise et la France à propos de la Crète. L'objectif n'était pas seulement d'éloigner les Turcs de Candie, mais de les expulser de toute l'île. Ces négociations, consultations et préparatifs, gagnèrent en intensité avec l'envoi à Paris comme ambassadeur de Giovanni Batista Nani. Par la même occasion, le roi et Mazarin visitèrent la flotte à Toulon (7-18 février 1660). Cette flotte dirigée par le chevalier Paul, fut réformée profondément : les marins français servant dans d'autres pays et sur d'autres flottes furent appelés à Toulon, et ceux qui avaient atteint un certain âge furent mis à la retraite. Le commandement de la flotte française destinée à la Crète fut confié au prince Almeric, frère d'Alphonse d'Este, duc de Modène. Selon les instructions qu'on lui donna, il devait déclarer partout que cette flotte était préparée non pas par le roi, mais par le pape, et « en aucune manière, le Turc ne devait savoir que Sa Majesté aide Venise »¹⁵. De même, Fra Vincenzo Rospigliosi, neveu du pape Alexandre VII, nommé commandant à la tête de la flotte papale, rencontra le cardinal Mazarin. Le principal ministre entreprenait de véritables préparatifs pour une expédition : il adjoignait à la flotte comme commissaire général

15 Raymond Darricaud, « Mazarin et l'Empire ottoman », art. cit., p. 347.

son conseiller et confident, Guillaume Millet de Jure, ce diplomate qui avait pris un rôle considérable dans le gouvernement en exil, durant la Fronde, et qui avait négocié les traités de paix entre la France et le reste de l'Europe. Cependant, l'enthousiasme n'était pas si vivace que cela : Mazarin ne put réunir que 4 200 hommes, dont 200 cavaliers, dans une période où Köprülü Mehmed Pacha remportait des victoires en Dalmatie, en mer Egée, en Transylvanie et en Ukraine. Finalement, en avril 1660, la flotte française put rencontrer en Crète l'amiral vénitien Francesco Morosini. Après quelques succès en octobre, le détachement français fut défait par les Turcs devant « la Nouvelle Candie », ville construite par l'armée ottomane en face de la forteresse de Candie ; le commandant en chef Almeric d'Este, fut tué et le reste des troupes, 2 000 environ, put revenir en France sous la conduite de Jacques de Grémonville. Quant à la flotte, sous le commandement du chevalier Paul, elle entreprit une série d'opérations contre les côtes maghrébines, sans grands succès. Comme cela sera le cas ultérieurement, les alliés (Venise, Malte, le pape, Toscane et la France) s'accusèrent mutuellement pour rejeter la responsabilité les uns sur les autres. Surtout les Vénitiens furent incriminés de ne pas avoir combattu avec plus de courage contre l'ennemi, tandis que les bruits ont couru contre Francesco Morosini lui-même, qui aurait utilisé la guerre pour ses propres intérêts¹⁶.

Mazarin malade et sur le point de mourir, curieusement d'ailleurs presque en même temps que son rival Köprülü Mehmed Pacha¹⁷, suivait attentivement ces mauvaises nouvelles provenant de la Méditerranée, donnait des instructions tactiques pour éviter un échec à l'expédition et surtout empêcher la jonction entre la flotte envoyée par le sultan ottoman et celle des Maghrébins. Sa pensée principale était de réunir une coalition chrétienne contre l'Empire ottoman. Il avait même écrit des dépêches dans ce sens-là à deux alliés de la France, l'électeur de Mayence et l'archevêque de Cologne ; il laissait également comme conseil à son élève, Louis XIV, d'expulser aussi les Turcs de Hongrie ; et en mourant, il légua au pape une somme de 600 000 livres qui devait être utilisée en Crète contre « le Turc, ennemi commun »¹⁸. Deux semaines après la mort du cardinal, le 26 mars 1661, un grand conseil secret se tenait au Louvre sous la présidence du roi et en présence des maréchaux et notables comme Condé, Turenne, Villeroi, Grammont et Plessis ou encore des trois ministres Le Tellier,

16 Kenneth M. Setton, *Venice, Austria and the Turks in the Seventeenth Century*, Philadelphia, The American Philosophical Society, 1991, p. 190-191.

17 Mazarin mourra le 9 mars 1661 et Köprülü Mehmed Pacha le 30 octobre de la même année.

18 Pierre Goubert, *Mazarin*, Paris, Fayard, 1990, p. 432.

Fouquet et Lionne, pour décider des grandes lignes de la politique à mener contre les Turcs. Communiqués à l'internonce du pape, Alvisé Grimani, les principes conducteurs de cette politique peuvent être résumés ainsi : le roi promettait de mettre en œuvre tous les moyens afin que le christianisme soit victorieux partout et tout le temps ; l'idée de Mazarin de réunir une ligue contre l'infidèle sera poursuivie, cependant pour le moment et compte tenu de la défaite subie en Crète, on se contenterait de fournir, non pas des hommes et du matériel, mais de l'aide financière.

Tout cela voulait dire assez clairement que la fille aînée de l'Église agirait en fonction des données politiques en Europe et surtout en fonction des intérêts religieux et économiques français dans l'Empire ottoman, sans jamais perdre l'objectif de constituer « une ligue contre l'ennemi commun »¹⁹. C'est à Saint-Gotthard que les premiers fruits concrets de cette détermination seront cueillis, mais elle n'ira pas jusqu'à empêcher la prise de Candie et finalement de toute la Crète.

Louis XIV, maître absolu sur la France à partir de mars 1661, montrera à chaque occasion qu'il était le parfait disciple de Mazarin. Cependant, Colbert, persuadé que l'avenir de la France résidait dans le commerce et dans la richesse économique, empêchera avec un certain succès d'ailleurs les projets de croisades du roi²⁰.

Pour appuyer la politique de libre-échange, la France devait avant tout s'assurer de la sécurité de ses navires marchands en Méditerranée. Tout en continuant à envoyer des petits renforts en Crète, elle voulait surtout empêcher le danger qui venait de l'Algérie, de la Tunisie et de la Libye, et dissuader, une fois pour toutes, les corsaires barbaresques, fer de lance ottoman dans la région. Selon les calculs faits, de 1652 à 1665, la France avait subi une perte de dix millions à cause de la piraterie. Profitant de l'occasion où les relations franco-turques étaient au plus bas, et probablement pour prendre la revanche de la défaite de 1660, une flotte de dix navires, commandée par le chevalier Paul fut donc envoyée, au cours de l'été de 1663, pour bombarder Tunis. Après avoir coulé quelques vaisseaux, en avoir capturé d'autres sur les côtes africaines, il rentra à Toulon au mois de juin. L'année suivante, le 22 juillet 1664, une nouvelle flotte plus importante, avec à bord 6 000 hommes, placée sous le commandement de François de Vendôme, duc de Beaufort, cousin

19 Louis XIV, *Mémoires*, présentées par Charles Dreyss, Paris, Didier, 1860, vol. II, p. 418.

20 Pour les détails de la participation de la marine française à la guerre de Crète voir Faruk Bilici, *Evliyâ Tchélébi, la guerre des Turcs : récits de batailles, extraits du Livre de Voyages*, Arles, Actes Sud-Sindbad, 2000, p. 40-55, 163-275, 295-309.

de Louis XIV et amiral, fut envoyée sur les côtes algériennes, alors que d'autres forces étaient dépêchées en Hongrie. Débarquée au port de Djidjelli, l'armée française se retira avec précipitation à la suite d'une résistance inattendue, laissant sur place de nombreux blessés et des canons. En 1665, Beaufort attaquait avec un meilleur succès le port de Tunis, puis se retirait après avoir détruit les trois vaisseaux de Cherchell. Cependant, ces actions spectaculaires étaient non seulement inefficaces, mais en plus elles dégradaient davantage les relations avec la Porte²¹.

La même année, et désormais jusqu'à la chute de Candie, toutes les attentions seront concentrées sur la Crète. C'est précisément à cette époque que le marquis François de Ville obtint de Louis XIV la permission de servir à Candie pour le compte de Venise. De Ville qui, durant trois ans, organisera la défense de Candie, avec le titre de général des armées de la République, laissa des Mémoires édifiants sur la guerre de Crète²². L'éditeur F. S. d'Alquié, qui exprime probablement l'opinion générale française et celle de l'Europe occidentale contre les Turcs de cette époque, présente, dès ses premières pages, les musulmans et les Ottomans, leurs porte-étendards, comme de détestables monstres suceurs de sang, dont tout l'art consiste à éteindre les familles, à faire des esclaves, à troubler le repos des familles chrétiennes, à fouler la justice et à priver les souverains légitimes de leurs trônes. Et de continuer ainsi :

De plus je remarque que cette peste, qui devrait s'il semble, reconnoître quelques bornes dans sa malice comme les autres vices, augmente son venin au lieu de le diminuer ; de sorte qu'on peut dire qu'elle imite l'eau de fontaine, qui devient infecte à proportion qu'elle s'éloigne de sa source, ou bien qu'elle ressemble à ces boules de neige, qui grossissent à mesure qu'on les roule ; parce qu'elle devient en effet plus cruelle dans la suite des siècles, et plus envanmée dans le cours des années. Suivons de grâce les ages du monde, et nous trouverons dans les histoires les convictions de ce que je dis [...]. C'est le propre de ces infidèles de ne chercher que l'occasion pour assouvir cette brutale passion. Esope, ce grand philosophe nous a fait leur véritable portrait, quand il nous a donné la fable de la brebis et du loup, et lorsqu'il a dit que ce dernier prit occasion de dévorer la première, parce qu'elle avait troublé l'eau en buvant, quoyqu'il n'en fût rien à la vérité ; car en effet ces barbares, que j'appelle avec justice les loups ravissants de l'Europe et mesme du monde, ne

21 Maurice Dupont et Etienne Taillemite, *Les Guerres navales françaises, du Moyen Âge à la Guerre du Golfe*, Paris, SPM, Kronos, 1995, p. 33.

22 François Savinen d'Alquie, *Les Mémoires du voyage de Monsieur le marquis de Ville au Levant ou L'histoire curieuse de Candie* [...], Amsterdam, Henry et Théodore Boom, 1671.

regardent pas toujours s'ils ont quelque légitime sujet de faire la guerre à leurs voisins²³.

François de Ville sera remplacé par Alexandre du Puy de Montbrun, marquis de Saint-André, appartenant à la famille de Dauphiné. Après le traité d'Aix-la-Chapelle (2 mai 1668), qui marquait la fin de la « guerre de Dévolution », Louis XIV put aider davantage Venise ; il autorisa même François d'Aubusson, duc de la Feuillade, l'un des héros de Saint-Gotthard, à lever 600 volontaires, dont la plupart appartenaient à des familles nobles, pour se porter au secours de Venise avec trois navires. Significative, cette aide fut jugée insuffisante compte tenu du nombre de Turcs et surtout devant la multiplication de leurs ouvrages militaires mis en place autour de la ville par Zülfikar Aga. Les Turcs, malgré de grandes pertes, avançaient sans cesse. La Feuillade revint en France au mois de mars 1669, laissant sur le champ de bataille la moitié de ses hommes.

50

Mais les demandes du pape Clément IX à l'adresse de toute la chrétienté devenaient plus pressantes afin d'expulser les Turcs de la Crète. Parmi les souverains européens, seul Louis XIV répondit favorablement. Il nomma Philippe de Maumont de Bénéac, duc de Navailles, général des forces terrestres, et François de Beaufort, chef de l'armée navale, en leur donnant environ 7 000 hommes et une trentaine de navires de toutes tailles. Pour ne pas attirer l'attention, cette armée devait combattre sous la bannière du pape, afin d'éviter que la Porte ne considérât cette collaboration avec ses ennemis comme un *casus belli*. Par ailleurs, cette flotte était accompagnée par cinq navires du pape, sept de Malte et huit de Venise. Avant même que les galères françaises, commandées par le général Vivonne, arrivent devant Candie, les troupes terrestres s'engagèrent dans une action terrestre nocturne (la nuit du 24-25 juin 1669), au cours de laquelle Beaufort fut tué, et l'armée française se retira avec de nombreuses pertes²⁴. À son tour, pour prendre la revanche de la défaite, la flotte entra en action et bombardait les défenses et fortifications turques (15 juillet 1669). Mais là aussi, à la fois par mécontentement dans le commandement allié, et à cause de la riposte énergique des Turcs, la flotte française essuya beaucoup de dégâts, et certains navires coulèrent. Ainsi l'échec de l'armée de terre, comme celui de la marine, et la mort de la moitié des hommes et la maladie des autres, obligèrent le contingent français à se retirer rapidement, le 23 août, avant même que les pourparlers de paix aboutissent. De toute manière, les

²³ *Ibid.*, p. 2-3.

²⁴ Pour la relation de cette défaite et du retrait de l'armée française, voir le rapport de De La Croix, intendant de la marine : « Relation de ce qui s'est passé en la sortie faite sur le camp des Turcs du côté de la Sablonière, la nuit du 24 au 25 juin 1669, en Candie » (Archives de Vincennes, Armée de Terre, A 1238, doc. 81).

Vénitiens n'avaient plus de force et acceptèrent la reddition de Candie. La nouvelle de cet échec fut répandue très rapidement dans toute l'Europe et les Français subirent les critiques acerbes de la chrétienté pour avoir abandonné trop rapidement les lieux.

Quant aux Turcs, ils purent encore une fois confirmer que la prudence s'imposait pour ce qui était des positions françaises à leur égard. Cette prudence, voire l'amertume, transparait dans les propos du *kaymakam* Kara Mustafa Pacha, le futur grand-vizir, à Denis de La Haye, ambassadeur, lors de l'audience du 13 avril 1669, à Larissa (Grèce), avant son départ pour la France :

Le Grand Seigneur sera bien aise de conserver l'amitié de l'empereur de France, mais il sera juste que celui-ci se comporte en véritable amy ; nous avons à la Porte des ambassadeurs et des représentants d'autres empereurs, roys et princes sans avoir occasion de nous en plaindre et tous les jours, il s'en présente contre les Français, nous n'avons jamais estés les armes à la main les combattre, nous n'allons pas secourir leurs ennemys, cependant vous sçavez, Monsieur l'ambassadeur, que Candie ne se maintient que par le secours des Français ; tous leurs vaisseaux, et mesme leur argent, sont français, et les vaisseaux français que nous nous employons de foy et par bonne amitié en les bien payant pour porter les soldats en Candie, se vont rendre à eux [les Vénitiens], et aux Maltais²⁵ [...].

Si les relations franco-turques entrèrent dans une nouvelle ère après la prise de Candie, elles ne furent pas nécessairement idylliques en Méditerranée : les frictions continueront tout au long du dernier quart du xvii^e siècle. La sécurité de la navigation en Méditerranée était loin d'être assurée : les corsaires maghrébins n'acceptaient l'autorité du sultan lointain que lorsqu'elle les arrangeait ; le sultan à son tour les utilisait comme une épée de Damoclès pour faire pression sur le monde chrétien. Aussi la série de conflits graves, survenue de 1681 à 1688 entre la France et les provinces ottomanes d'Afrique du nord, n'est-elle pas un hasard : elle a un rapport direct avec l'échec devant Vienne et avec les nombreuses autres défaites ottomanes face à la Sainte Ligue à laquelle Venise adhéra en 1684. Tout en restant l'alliée de la Porte, la France avait les mains libres pour intimider la Méditerranée ottomane, voire affaiblir les liaisons de celle-ci avec Istanbul ; c'était aussi une manière bien moins risquée de prendre part au dépeçage en cours.

Durant la guerre de Hollande (1672-1678), les relations entre les deux pays ne souffrirent pas de difficultés particulières. Non seulement les capitulations furent renouvelées en 1673, mais de plus l'ambassadeur

25 AMAE, CP, Turquie, vol. 9, f^o 170, 17 avril 1669, lettre de La Haye à Lionne.

Nointel (en poste de 1670 à 1679) tenta de servir d'intermédiaire pour le traité de Zorawno (27 octobre 1676) entre la Pologne et la Porte. Le long voyage qu'il put réaliser à travers les provinces proche-orientales ottomanes montre également sa position assez confortable, en tout cas sans aucune comparaison possible avec celle de ses prédécesseurs.

Toutefois, la France, sortie victorieuse de la guerre hollandaise, renouvela sa flotte et fit une démonstration en Méditerranée et au cœur de la mer Égée. En juin 1681, l'amiral Abraham Duquesne viendra avec huit vaisseaux bombarder l'île de Chio, sous prétexte de poursuivre les navires tripolitains qui avaient arraisonné quelques bateaux français. La petite flotte française détruisit un grand nombre d'habitations et la mosquée. L'attitude de Duquesne créa l'émoi aussi bien à Istanbul qu'à Paris. Il fallut envoyer le grand amiral ottoman, Mustafa Pacha de Bozok, avec une flotte d'une cinquantaine de navires pour obtenir réparation. Au cours des négociations pour l'indemnisation des victimes, l'ambassadeur Guilleragues fut même un temps jeté en prison. Cependant, si le différend avec Tripoli fut réglé à l'amiable, l'Algérie déclara la guerre à la France (18 octobre 1681). La flotte française, composée de 32 navires plus ou moins importants reprenait la mer le 23 juillet, toujours sous le commandement de Duquesne, bombardra durant un mois et demi la ville d'Alger, mais sans résultat concret. L'année suivante, il revint avec des effectifs beaucoup plus importants (117 navires) et, le 26 juin 1683, il commença à bombarder la ville si violemment que le dey Baba Hasan fut obligé de demander l'ouverture des pourparlers. Selon le traité signé, 546 prisonniers français furent rendus à la France, ce qui coûta la vie au dey : Mezamorta (Mezzo-morto) Hüseyin Pacha²⁶ le fit exécuter et annula le traité en question. Au cours de la bataille reprise, le consul P. Levacher et 16 autres français furent tués, mais les Algériens, et du même coup le sultan, furent contraints de signer un traité, le 25 avril 1684, par lequel ils reconnaissaient la souveraineté française sur La Calle, Bougie, Collo, Bône et Djidjelli. Au cours des années suivantes, la Libye (juin 1685), de nouveau l'Algérie (juin 1688) et la Tunisie (1728), seront bombardées par la flotte française, bombardements qui annonceront la colonisation du XIX^e siècle.

²⁶ Hüseyin Pacha (†1701), gouverneur d'Algérie (1683), fut nommé deux fois grand-amiral de la flotte (1690, 1695-1701). Il remporta plusieurs batailles devant les Vénitiens.

SAINT-GOTTHARD : UNE BATAILLE FRANCO-TURQUE ?

Durant la guerre de Trente Ans, les Ottomans étaient occupés essentiellement à régler les problèmes des frontières orientales, avec l'Iran et endiguer l'avancée des Safavides en Irak. Après la signature du traité de Kasr-i Chirîn en 1639, ils purent se tourner vers l'ouest et le nord. Contre la menace de plus en plus grande des États du nord (l'Autriche, la Hongrie, la Pologne et la Russie), il était nécessaire de consolider les États vassaux dans cette région : la Crimée, la Moldavie, la Valachie et la Transylvanie. Par ailleurs, la pression des Cosaques du Don et d'Ukraine sur l'Empire ottoman, et même leur descente jusqu'à Istanbul, comme les vellétés d'indépendance de la Transylvanie, admise à participer aux travaux de la paix de Westphalie, donnaient de sérieuses inquiétudes à la Porte. Les tentatives de Georges II Rakóczi, roi de Transylvanie depuis la mort de son père, le 11 octobre 1648, pour constituer une fédération comprenant La Moldavie, la Valachie, la Suède et la Pologne, augmentent ces inquiétudes. Quelques mois après l'arrivée au pouvoir de Köprülü Mehmed Pacha, Georges II Rakóczi s'empare de Cracovie (7 avril 1657) et opère sa jonction avec l'armée de Charles X, roi de Suède. Aussi, dès que le grand-vizir lève le blocus vénitien des Dardanelles, il s'attèle à résoudre le problème transylvanien, au lieu d'aller en Crète : de 1657 à 1664, c'est-à-dire jusqu'à la trêve de Vasvar, les principaux objectifs politiques de l'Empire ottoman furent d'empêcher la création d'un royaume fort dans cette région, d'obtenir la suppression des liaisons frontalières entre la Transylvanie et l'Autriche et la neutralisation des Cosaques. Dès juillet 1657 (bataille de Trembowla), sur les ordres de Mehmed IV, le khan de Crimée chassait Rakóczi, qui pour sauver son titre et son pouvoir s'allia à l'empereur Léopold I^{er}, qui tenta en vain d'occuper la Transylvanie. Mais l'intervention de l'Empire germanique dans les affaires d'un État vassal du sultan fut considérée comme un *casus belli*.

De son côté, libérée des contraintes après la paix des Pyrénées, la France joua un rôle déterminant dans la paix du Nord (1660), établit une hégémonie sur la Ligue du Rhin, mais ses relations avec l'Empire étaient loin d'être normalisées : de 1660 à 1664 il n'y a même pas d'ambassadeur français à Vienne. Le jeune roi de France montrait une grande condescendance pour les Habsbourg dont la puissance était amoindrie. Après la mort de Rakóczi (7 juin 1660), le conflit entre Ottomans et Autrichiens était bien engagé. Un nouveau pachalik d'Oradea (Nagyvarad) fut instauré par la Porte. Mais c'est la capitulation d'Ersekujvar (Uyvar / Nové Zamky en Slovaquie / Neuhäusel) en 1663 qui provoqua une grande inquiétude à Vienne et en Europe en général : cette conquête constituait

la modification de frontière la plus importante depuis le traité de Zitatorok en 1606 avec l'Autriche. Les églises allemandes sonnaient les « cloches des Turcs », car on retrouva la situation de 1529. Le grand-vizir Fazil Ahmed Pacha se préparait à une expédition « allemande », autrement dit, l'un de ses objectifs étaient probablement Vienne. Léopold I^{er}, tout en organisant la défense des pays héréditaires, demanda avec l'appui du pape l'aide du monde chrétien. Le problème de la France et maintenant celui de Louis XIV posait toujours le même dilemme : fallait-il aider le rival séculaire au nom de la solidarité chrétienne, ou continuer l'alliance avec le sultan ottoman pour préserver les intérêts économiques, religieux et politiques français ? De toute façon les relations entre les deux pays étaient mauvaises à cause de la Crète, et l'on choisit donc une voie intermédiaire pour remplir un triple objectif : il ne fallait pas entrer dans une alliance militaire ferme avec l'empereur, qui lui donnerait une victoire éclatante ; il fallait aussi apporter une aide suffisante pour être reconnu par les électeurs allemands, par le pape et par le monde catholique en général comme « le sauveur de l'Empire » ; enfin, en contribuant éventuellement à une victoire militaire de l'Empire, on pouvait donner « une leçon » au sultan qui, à Istanbul, jetait les ambassadeurs français en prison, permettait des avanies à la « nation » française, et privilégiait de plus en plus les Britanniques et les Hollandais dans le commerce international. Le roi envoya donc un contingent d'environ 6 000 hommes sous le commandement de bons officiers. Le contingent était dirigé par Jean de Coligny (1617-1686), comte de Saligny, un ancien frondeur protégé par Louvois. On peut suivre d'assez près le déroulement de cette bataille au bord de la Raba, qui s'est soldée par une défaite des Turcs, grâce à trois sources : « la relation de campagne » de La Feuillade²⁷, le récit d'Evliyâ Tchélébi, voyageur ottoman²⁸ et les « mémoires » du Feld-maréchal Montecuccoli, commandant en chef des armées alliées²⁹.

Le roi suivit cette campagne avec beaucoup d'intérêt. Il fit même frapper une médaille à cette occasion. Les Français déclarèrent partout à juste titre que leur part était décisive dans la victoire des alliés : en tout cas, les nombreux documents dans les archives vont dans ce sens-là. Dans son rapport, Coligny n'hésite pas à déclarer que « les Français ont

27 BnF, Ms Fr 4151. « Relation de la campagne de Hongrie en 1664... ». Par ailleurs, BnF, Ms Fr 18 996 et sa forme publiée : *Recueil historique contenant diverses pièces curieuses de ce temps*, Koln, 1666.

28 F. Bilici, *Evliyâ Tchélébi, la guerre des Turcs...*, op. cit., p. 37-40, 127-162, 288-295.

29 Pour ces sources, mais aussi pour les détails concernant cette bataille, voir Paul Mesnier, *La Participation des troupes françaises à la campagne de Hongrie de 1664 contre les Ottomans : la bataille de Saint-Gotthard, 1^{er} août 1664*, 2001 (mémoire de maîtrise inédit, sous la direction de Jean-Pierre Bois à l'Université de Nantes).

sauvé l'Empire ». Ils accusèrent par ailleurs Montecuccoli de ne pas avoir poursuivi l'armée turque en traversant la rivière et d'avoir privé l'armée française de nourriture nécessaire.

Depuis le début de la guerre austro-turque, les journaux français regorgeaient d'articles anti-turcs et pro-hongrois (surtout pour faire l'éloge du général et poète Nicolas Zrinyi³⁰). Mais cette contribution française à la bataille de Saint-Gothard devint assez rapidement, surtout aux yeux de l'Église et de certains intellectuels, une sorte de guerre sainte contre les infidèles. J. de La Forge, qui écrivit son poème à la gloire de la « Hongrie sauvée », appelait le roi de France à sauver les Lieux Saints ; dans un autre poème, on appelait le roi à organiser une guerre de croisade et à conquérir Constantinople³¹.

Le traité signé à Vasvar en faveur de l'Empire ottoman ne satisfaisait ni l'opinion française, ni les Hongrois. Les Français instrumentalisèrent donc ce traité contre les Habsbourg et ils obtinrent un certain succès dans le travail d'hostilité des Hongrois contre l'Autriche : Nicolas Zrinyi qui écrivit une lettre de félicitation à Coligny après la victoire de Saint-Gothard, y exprimait ses sentiments contre les Allemands et, probablement pour flatter Louis XIV, déclarait qu'« en Allemagne, le seul souverain qui puisse assurer l'équilibre est le roi de France »³². Avec le traité de Vasvar, la Hongrie et la Transylvanie perdaient plusieurs villes importantes, en revanche il permettait à Léopold I^{er} d'avoir une domination quasi absolue sur le reste de la Hongrie. Pour les Ottomans, qui désormais pouvaient s'occuper à loisir de la Crète et de la Pologne, ce traité était naturellement un succès.

L'APAISEMENT

Pendant les liens tendus entre la France et l'Empire ottoman durèrent jusqu'en 1669. À la suite du rappel de l'ambassadeur Denis de La Haye, Mehmed IV dépêcha à Paris Süleyman Aga, un *mütefferrika* qui avait pour mission d'améliorer les rapports franco-turcs et d'accompagner le nouvel ambassadeur français. Toutes les conditions n'étaient pas réunies pour espérer un succès réel d'une telle ambassade turque, mais l'événement était si rare qu'il méritait qu'on lui attachât un grand intérêt.

30 Pour ces écrits, voir Béla Köpeczi, *Hongrois et Français : de Louis XIV à la Révolution française*, Paris, CNRS Éditions, Paris, 1983.

31 *Ibid.*, p. 20-21.

32 Ioan Hudita, *Répertoire des documents concernant les relations diplomatiques entre la France et la Transylvanie au xvii^e siècle*, Paris, J. Gamber, 1926, p. 127.

Or cette ambassade, un compromis trouvé par l'ambassadeur français Denis de La Haye pour compenser l'échec de sa mission, fut plutôt un échec. Süleyman Aga sera l'une des victimes de la mauvaise humeur dans les rapports franco-turcs. Alors qu'il n'avait pas le titre d'ambassadeur (*elçi*), il voulut être traité comme tel et reçu par le roi avec tous les égards dus à ce rang. Au cours de la présentation de la lettre du sultan, sous prétexte que le roi ne s'était pas levé pour recevoir celle-ci, Süleyman Aga montra publiquement son mécontentement, ce qui le discrédita définitivement et il passa le reste de son séjour à Paris sous une étroite surveillance. Ainsi, si cette ambassade turque se solda par un fiasco, celui-ci est dû essentiellement par l'envoi à Paris de cette ambassade, sans que la France l'ait véritablement désirée, et au comportement excessif de Süleyman Aga. Le marquis de Nointel souffrit donc dans un premier temps des conséquences de l'attitude française à l'égard de Süleyman Aga. Il établit cependant suffisamment de bons contacts à Istanbul pour réussir sa mission.

L'ambassadeur avait également pour tâche de trouver un terrain d'entente entre la Pologne et la Porte, et par la même occasion d'attirer des incursions turques contre l'Autriche. Aussi, en 1676, Pomponne, le ministre chargé des affaires étrangères recommanda-t-il à Nointel de travailler à la paix de Pologne pour parvenir au double résultat d'une médiation française :

En l'état où sont aujourd'hui les affaires générales, cette paix, bien que dans des pays si éloignés, serait d'un intérêt extrême à Sa Majesté ; elle pourroit tourner en sa faveur deux puissances si considérables : la Pologne, par les assistances qu'elle seroit capable de donner à Sa Majesté ; la Porte, par la guerre qu'elle pourroit porter en Hongrie ; c'est en trop pour vous inviter à continuer les soins que vous avez déjà donné sur cette affaire³³.

Mais dans la paix signée entre la Pologne et la Porte, la part de Nointel était insignifiante, car, avant même que l'ambassadeur ait pu se faire entendre par le grand-vizir, la paix était signée.

Ainsi, malgré les nombreux incidents qui entamèrent sérieusement les relations franco-turques dans les années antérieures à 1683, il semble que ces relations, surtout sur le plan commercial, mais aussi sur le plan diplomatique, aient enregistré un redressement inespéré. D'abord, la lutte française contre les Barbaresques porta ses fruits ; ensuite, le contentieux de Chio put être réglé ; enfin, et surtout, la guerre entreprise par l'Empire ottoman contre Vienne et la défaite qui s'en suivit poussa la Porte vers une alliance plus étroite, dans l'espoir que Louis XIV entreprenne quelques

33 Pomponne à Nointel, 3 février 1676, lettre citée par Albert Vandal, *Louis XIV et l'Égypte*, Paris, A. Picard, 1889, p. 183.

actions du côté du Rhin, ou du moins qu'il reste neutre. Les Français purent également profiter de la situation de guerre entre la Porte et Venise en Méditerranée, soit pour acheter et vendre des marchandises dans le Levant, soit tout simplement, pour prêter leur bannière aux marchands et patrons vénitiens.

Or la situation de l'Empire ottoman changera considérablement dans ce dernier quart du siècle, allant de défaite en défaite devant les alliées et le siècle se terminera par ce que l'on pourrait appeler le début de la question d'Orient.

PRÉMIÈRES DE LA QUESTION D'ORIENT

Louis XIV garda une neutralité bienveillante pendant le siège de Vienne³⁴. Bienveillante, car le roi accorda une trêve à l'Empire en levant le siège de la place de Luxembourg : « Des motifs religieux évidents retenaient le roi dans un moment où la menace des armées ottomanes tenait la Chrétienté en suspens »³⁵. Cependant, une fois le danger turc sur Vienne écarté, Louis XIV reprit, d'un côté, le siège du Luxembourg et, de l'autre, il commença à ravager les Flandres espagnoles, si bien que le roi d'Espagne lui déclara la guerre, le 26 octobre 1683. Désormais les deux pays, la France et l'Empire ottoman étaient en guerre : le premier contre les Pays-Bas espagnols jusqu'à la trêve de Ratisbonne (15 août 1684), et le second d'abord contre l'Empire, bientôt contre la Sainte-Ligue (constituée à Linz le 5 mars 1684 entre l'Empereur, le Pape, Venise et la Pologne et à partir du 6 mars 1686, la Russie). La France avait tout intérêt à ce que la Porte poursuive les hostilités aussi longtemps que possible contre les Habsbourg, même si le discours officiel continuait à évoquer auprès du pape, mais aussi auprès des cours européennes « l'ennemi commun », qui était naturellement la Porte, sans aucun engagement officiel de participer à une guerre de croisade contre Constantinople. À cet égard, l'analyse de la politique ottomane de la France que faisait, en 1684, l'ambassadeur vénitien Venier auprès de Louis XIV, restera fondamentalement valable jusqu'au traité de Karlowitz de 1699 :

Ici je me trouve dans le devoir de répercuter un jugement établi chez beaucoup, à savoir que l'entente entre cette Couronne et la Porte est profondément enracinée et que les troubles fomentés en Allemagne, l'argent donné à Teckeli (Tökeli) et les insultes faites aux Génois sont les plus évidentes preuves qui

34 Voir Lucien Bély, *Les Relations internationales en Europe aux xvii^e et xviii^e siècles*, Paris, PUF, 1992, p. 279.

35 Charles Boutant, *L'Europe au grand tournant des années 1680*, Paris, SEDES, 1985, p. 84-85.

puissent se donner de la parfaite amitié et du service qu'on cherche à rendre aux Turcs pour obtenir en échange le maintien de la grande guerre en Hongrie, où il importe à cette Cour de tenir l'Empereur diverti³⁶.

58

Entre-temps, compte tenu des conquêtes fulgurantes des coalisés dans les Balkans comme en Méditerranée et pour se tenir prêt en cas d'une attaque générale contre la capitale ottomane, les autorités françaises et surtout Seignelay, secrétaire d'État à la Marine firent préparer des études et plans de débarquement et de partage de l'Empire ottoman. Beaucoup plus précis que les projets de Sully, du Père Joseph, de Charles de Nevers, de Savary de Brèves, de Leibniz, de Jean Coppin ou de La Croix, le plan de conquête de Constantinople imaginé par Gravier d'Ortières est une véritable « feuille de route » française en cas de nécessité³⁷. La parution d'un certain nombre d'ouvrages au cours de cette période, notamment celui de Du Vignau, ancien secrétaire-interprète de l'expédition de Duquesne contre Alger en 1682, intitulé *L'État présent de la puissance ottomane*³⁸, ou encore les travaux de La Croix³⁹, ancien secrétaire-interprète de l'ambassade de France à Istanbul, montrent à l'évidence la situation particulièrement délicate de l'Empire ottoman sur tous les fronts, mais surtout les espoirs que cela suscite chez certaines élites françaises.

Sans aller jusqu'à prêter l'oreille à ces chants de sirènes, le roi de France se contentait de suivre les échecs successifs des Ottomans en Hongrie et Grèce. En dépit des demandes parfois expresses des dirigeants ottomans, rien ne venait perturber la neutralité des Français, qui avaient tout intérêt à ce que le conflit se poursuive, car, conformément aux résolutions de la

36 BnF, Ms italiens 1895, f° 491, lettre de G. Venier du 14 juin 1684, citée par Emmanuel Caron, dans *Les Relations franco-ottomanes à la fin du XVII^e siècle*, p. 21, thèse inédite, Université Paris-Sorbonne, 1998, qui m'a été fort aimablement communiquée par l'auteur. Je l'en remercie vivement. Voir aussi l'excellent site internet de l'auteur : <http://pagesperso-orange.fr/emmanuel.caron>.

37 F. Bilici, *Louis XIV et son projet de conquête d'Istanbul*, op. cit., p. 49-113.

38 Des Joanots du Vignau, *L'État présent de la puissance ottomane, avec les causes de son accroissement et celles de sa décadence*, Paris, D. Hortemels, 1687, chap. IV : « Contenant les causes de la décadence de la puissance ottomane, avec la description du passage des Dardanelles et une relation sur la facilité qu'auoient les Princes Chrétiens de reprendre Constantinople, selon une prophétie des Turcs mesmes ».

39 Le projet de De La Croix est aussi intitulé « État présent au juste de l'Empire othoman ». Il est inséré dans la chronologie de la correspondance diplomatique de 1688, mais date en réalité du début de 1686 : AMAE, CP, Turquie, supplément, vol. 6, f° 248-267. Pour les autres ouvrages de De La Croix voir : Paul Se, « Sur deux orientalistes français du XVII^e siècle : F. Pétits de La Croix et le sieur de La Croix », *Revue de l'Occident musulman et de la Méditerranée*, n° 25-26, septembre 1978, p. 89-117.

Ligue d'Augsbourg (9 juillet 1686), la fin de la guerre contre les Turcs devait entraîner le commencement des hostilités contre la France.

Beaucoup ont vu une concordance évidente entre le déclenchement des hostilités par Louis XIV sur le Rhin, le 20 août 1688, et l'essoufflement des armées ottomanes sur tous les fronts : Belgrade, la ville principale des Balkans était prise (6 septembre 1688), la Porte était sur le point de signer la paix avec les coalisés, et le roi voulait éviter cette éventualité en faisant diversion en Europe, au moment où l'on parlait de la prise de Constantinople par les Impériaux, une hypothèse insupportable pour la cour de France. Du même coup, Louis XIV s'attirait les foudres de tous ses opposants en Europe chrétienne, qui l'accusaient d'avoir sauvé les Turcs d'une défaite irréversible. L'un des motifs de la déclaration de guerre de l'Espagne à la France, en mai 1689, était aussi que les ministres français avaient empêché « la conclusion de la paix entre Sa Majesté Impériale, ses Hauts Alliés et la Porte Ottomane »⁴⁰.

Aussi, pour la première fois depuis François I^{er} et Soliman le Magnifique, l'alliance franco-turque revêtait-elle de nouveau un sens, ce qui permettait à la France de résister mieux aux diverses coalitions, et à l'Empire ottoman d'atténuer les catastrophes, en récupérant Belgrade et les villes du Kosovo. Cependant, à la suite du traité de Ryswick (septembre-octobre 1697), et contre toutes les attentes de l'Empire ottoman, Louis XIV laissait encore une fois la Porte seule face à ses adversaires. Les trésors d'imagination déployés par l'ambassadeur Ferriol ne suffirent pas pour persuader Mustafa II et son grand-vizir Amca-zâde Hüseyin Pacha (ministère : septembre 1697-septembre 1702) de poursuivre la guerre, et le traité de paix fut signé à Karlowitz (26 janvier 1699) grâce à la médiation de la Grande-Bretagne et de la Hollande⁴¹.

EN GUISE DE CONCLUSION

Les relations franco-ottomanes suivirent une ligne irrégulière sur variations de discours « alliance » et « conflits », mais en aucun cas, les pays n'allèrent jusqu'à rompre leurs relations diplomatiques, encore moins leurs

40 Jean Dumont, *Corps universel diplomatique du droit des gens, contenant un recueil des traités*, Amsterdam, Chez P. Brunel, R. et G. Wetstein, éd. G. Smith, Henri Waesberge et Z. Chatelain. A La Haye, Chez P. Husson et Charles Levier, 1731, t. VII, p. 226.

41 Pour tous les détails de ce traité voir : Joseph Freiherr von Hammer-Purgstall, *Histoire de l'Empire ottoman* (trad. de l'allemand), Paris, Bellizard, Barthès, Dufour et Lowel, 1838, t. XII, p. 448-474 ; voir aussi Ismail Hakkı Uzunçarşılı, *Osmanlı Tarihi*, vol. III/1 (3^e éd.), Ankara, Türk Tarih Kurumu, 1983, p. 584-595.

échanges économiques, ni jusqu'à signer une alliance offensive et défensive en bonne et due forme, y compris durant la guerre la ligue d'Augsbourg.

Dans la période des trois derniers ambassadeurs français à la cour ottomane, Girardin, Castagneres et Ferriol, la France put obtenir de nombreux avantages par le biais des commandements et surtout par l'excellent réseau de relations et d'espionnage que Girardin mit en place. Le drogman principal, Alexandre Mavrocordato, fut pour ce dernier ambassadeur un allié incontournable qui lui fournissait préalablement toute information nécessaire à ses négociations. Girardin put ainsi réduire les droits de douane en Égypte de 30 % à 3 %, tout en obtenant la permission pour les navires français de transporter des denrées comme le blé, le riz et le café d'Alexandrie à Constantinople, et éventuellement d'en exporter vers la France. Les chargements nombreux, que les Français purent faire pendant la période de la ligue d'Augsbourg et pendant la crise de succession d'Espagne, témoignent de ce redressement.

Assurément, lors de la nomination de Girardin, la création de la Compagnie de la Méditerranée, en 1685, qui succédait à la Compagnie du Levant, ainsi que l'ouverture d'un consulat à Salonique, furent les deux leviers de ce redressement, même si les projets d'ouverture de la mer Noire et de la mer Rouge ne purent se réaliser. Alors que le commerce français dans les échelles ottomanes était tombé de 7 millions de livres en 1648 à 2,5 ou 3 millions en 1660, et à moins encore vers 1670, il remontait à 5,6 millions de livres entre 1684 et 1697, puis à 7 ou 8 millions entre 1687 et 1694, et il atteignait 11 millions à la toute fin du siècle⁴².

Assurément les études des relations entre l'Empire ottoman et la France ont besoin d'être renouvelées, notamment par la contribution des archives ottomanes, ce que nous n'avons pas fait pour ce travail. Nous ne connaissons que très partiellement la réaction des dirigeants ottomans devant les prises de positions françaises. Pour toutes les recherches dans ce domaine nous dépendons très largement de la correspondance des diplomates français. Même si nous savons que les archives ottomanes ne sont absolument pas comparables aux archives diplomatiques françaises, aussi bien en volume qu'en qualité, il est toujours intéressant d'y découvrir une allusion au type de relations que les Ottomans entretiennent avec la France au détour d'un firman ou d'un commandement obtenu par les ambassadeurs.

La mauvaise politique de la Porte, écrivait Voltaire, d'avoir toujours par vanité des ambassadeurs des princes chrétiens à Constantinople, et de ne

42 Robert Mantran, *Istanbul dans la seconde moitié du XVII^e siècle*, Istanbul, Institut français d'Archéologie, 1962, p. 556.

pas entretenir un seul agent dans les cours chrétiennes, fait que ceux-ci pénétrèrent et conduisent quelquefois les résolutions les plus secrètes du sultan et que le divan est toujours dans une profonde ignorance de ce qui se passe publiquement chez les chrétiens⁴³.

Aussi toutes les caractéristiques d'un type de relations inégales sont en place : l'interdépendance apparente entre deux pays fonctionne inexorablement en faveur de la France.

Pratiquement aucun ambassadeur turc n'ayant laissé de rapport de fin de mission avant 1721, c'est en vain que l'on cherche ces innombrables mémoires diplomatiques, commerciales, ethnologiques et archéologiques dont les archives françaises regorgent. L'information de la cour ottomane relative au monde occidental était essentiellement orale ; seule une infime partie de ces connaissances se révèle dans les archives dont nous disposons aujourd'hui et l'étude des relations entre la France du XVII^e siècle et l'Empire ottoman oscille entre abondance d'un côté et rareté de l'autre.

43 Voltaire, *Histoire de Charles XII*, Leipzig, Bernard Tauchnitz, 1845, p. 167.

TABLE DES MATIÈRES

PRÉFACE	
Lucien Bély	7
INTRODUCTION : L'Europe ottomane à l'époque moderne.	
Essai de définition	
Gilles Veinstein	9

221

FRANÇOISE DARTOIS-LAPEYRE Turcs et turqueries dans les « représentations en musique »

I

L'Occident chrétien à la découverte de l'empire du « Turc »

Les récits des voyageurs : source pour l'histoire ottomane	
Elisabetta Borromeo	27
Les relations franco-ottomanes au XVII ^e siècle : réalisme politique et idéologie de croisade	
Faruk Bilici	37
Les envoyés ottomans à la cour de France : d'une présence controversée à l'exaltation d'une alliance (XV ^e -XVIII ^e siècles)	
Géraud Poumarède	63
Sefâretnâme : comptes rendus des ambassadeurs ottomans en Europe	
Frédéric Hitzel	97

II

Représentations du Turc en Europe

Le Turc en Italie : divertissements nobiliaires à la Renaissance	
Guy Le Thiec	113
L'image des Turcs en Espagne aux XVI ^e et XVII ^e siècles	
Alexandra Merle	147

Turcs et turqueries dans les « représentations en musique » (xvii ^e -xviii ^e siècles)	
Françoise Dartois-Lapeyre	163
Discographie des Turcs et turqueries dans les représentations en musique aux xvii ^e et xviii ^e siècles.....	217
Table des matières.....	221